

CQP Compagnon professionnel maçon du patrimoine

CQP -

Type de formation : CQP

Formation Diplômante de Niveau 4

Public / Statut *

Alternance :
Apprentissage ou contrat de
professionnalisation

Salariés dans le cadre :
- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des
compétences

Demandeurs d'emploi

Modalités et délais d'accès

- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Entrées et sorties permanentes (en fonction des dates de certification et des places disponibles).
- Pour l'alternance : sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Durée

Contrat de professionnalisation (alternance)
: 6 à 24 mois - 36 mois possibles sous
certaines conditions
Formation en continu : 735 heures

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.
Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Modalités d'évaluations

Contrôle en cours de formation (CCF) :

- Passage du CQP en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Enquête de placement à 3 mois.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base :

- Savoir lire et écrire en langue française
- Savoir réaliser les calculs mathématiques de base : addition/soustraction/multiplication/division

Avoir de bonnes connaissances du métier, acquises:

- Soit par l'expérience : au minimum 3 à 5 ans d'expérience en tant que maçon qualifié (ouvrier professionnel-niveau II coefficient 185). Avec ou sans diplôme de la branche (CAP – Titre professionnel...)

- Soit en reconversion professionnel : Avoir un projet motivé valorisé par vos prés acquis et votre projet de vie lors d'un entretien de positionnement (démontrer des capacités d'aptitudes manuelles et d'une bonne vision dans l'espace, motivations, intérêt au métier, etc.)

Information sur le metier

Le CQP Maçon du patrimoine vise à former des professionnels capables d'organiser et réaliser une intervention complexe sur tous types de travaux de maçonnerie du patrimoine bâti ancien, d'adapter une intervention en fonction du niveau de traitement de réhabilitation, restauration et conservation, d'inscrire une intervention dans un cadre respectueux des différentes règles de sécurité et environnementales.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Organiser et réaliser une intervention complexe sur tous types de travaux de maçonnerie du patrimoine bâti ancien.
- Adapter votre intervention en fonction du niveau de traitement de réhabilitation, restauration et conservation.
- Inscrire votre intervention dans un cadre respectueux des différentes règles de sécurité et environnementales.

Blocs de compétences

- BC01 - Organiser son intervention de maçonnerie sur le patrimoine bâti ancien
- BC02 - Réaliser, en sécurité et selon les règles professionnelles, des travaux de maçonnerie sur le patrimoine bâti ancien
- BC03 - Réaliser, en sécurité et selon les règles professionnelles, des travaux annexes sur le patrimoine bâti ancien

Contenu de la formation

C1. PRÉPARER, ORGANISER

- Préparer l'intervention sur le plan patrimonial, matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales, afin de garantir le bon déroulement de l'intervention
- Baliser les aires de chantier, en mettant en place les dispositifs de signalisation et de sécurité du chantier, afin de garantir des travaux en toute sécurité
- Monter des échafaudages standards de pieds, volants ou à bascule, selon le plan ou la notice de montage afin d'assurer la sécurité de l'intervention
- Ranger le matériel sur le chantier, en le stockant dans les espaces dédiés, afin de libérer la zone de travail
- Nettoyer la zone de travail, dans le respect des instructions, afin de garantir la continuité des activités sur la zone à la clôture du chantier

C2. RÉALISER DES TRAVAUX DE MAÇONNERIE

- Bâtir des murs en maçonnerie de moellons de pierres brutes, briques ou terre, dans le respect des techniques de fabrication et de mise en œuvre, afin de préserver le bâti ancien
- Reprendre en sous-œuvre, en matériaux traditionnels ou éléments structurants, afin de garantir la stabilité du bâtiment
- Réaliser des escaliers sur voûte sarrasine, tout en veillant à utiliser les matériaux adaptés et à garantir la stabilité du support, afin de répondre aux besoins des clients
- Réaliser des sols en pierres sèches (calades), dans le respect des consignes transmises et des besoins des clients afin de respecter les mises en œuvre traditionnelle
- Réaliser des ouvrages simples en pierre de taille dans le respect des consignes transmises et des besoins des clients afin de préserver le bâti ancien
- Réaliser des enduits traditionnels à la chaux en bâti ancien, tout en respectant les consignes transmises, afin de diagnostiquer les pathologies

- Réaliser des enduits de terre en bâti ancien, des mortiers et bétons de chanvre, tout en respectant les consignes, afin d'effectuer les finitions et l'entretien du bâti ancien

C3. RÉALISER DES TRAVAUX ANNEXES

- Réaliser des couvertures et charpentes tout en traitant les surfaces afin de respecter la mise en œuvre traditionnelle
- Remplacer et consolider les éléments de la charpente dans le respect des consignes transmises afin de préserver les principales caractéristiques de bâti ancien
- Restaurer les menuiseries anciennes sur le bâti ancien dans le respect des techniques traditionnelle afin de respecter l'identité du bâti
- Appliquer les techniques de finition traditionnelles des menuiseries compatibles avec les matériaux du bâti ancien afin de garantir la conservation des menuiseries anciennes.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie multimodale et participative. L'acquisition de chaque compétence s'appuie sur la réalisation de tâches ou activités identifiées dans l'emploi. L'apprentissage se fait en situation professionnelle. Les démonstrations et applications des gestes techniques, des process entreprise s'organisent dans les lieux de formation qui reproduisent le cadre du travail (plateaux techniques). La formation alterne de la pratique professionnelle (en ateliers et sur les chantiers pédagogiques) et de l'enseignement technique appliqué au métier (en présentiel - salle de cours, en distanciel - Campus digital). Le parcours, le contenu et l'accompagnement sont personnalisés.

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
 - Le taux de poursuite d'études
 - Le taux d'interruption en cours de formation
 - Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
 - La valeur ajoutée de l'établissement
- [RNCP N° 36506](#) - MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
Date de publication de la fiche: 01-06-2022
Date d'échéance de l'enregistrement: 01-06-2027

Pour plus d'informations, nous contacter.

Poursuite des études

TP Chef d'équipe gros œuvre, TP Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil.

Insertion dans la vie active

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique de Nantes

238, rue de la Pyramide
44230 ST SÉBASTIEN / LOIRE